

Foire aux questions

1. Combien y aura-t-il de places disponibles au camp de jour de Brossard cette année?

À l'instar de l'année dernière, nous travaillons activement afin de planifier les camps de jour, et ce, afin d'assurer, une capacité maximale d'accueil des enfants dans un contexte sécuritaire et amusant pour les frimousses et les employés. Nous sommes confiants d'offrir un été divertissant dans le respect des consignes sanitaires émises par la Direction de la santé publique avec une capacité d'accueil au moins équivalente à l'année dernière.

2. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas plus de places dans chacun des camps?

Afin d'assurer la sécurité des enfants et des moniteurs et permettre l'application des consignes de distanciation physique et des mesures d'hygiène émises par la Direction de la santé publique, les ratios moniteur-enfant sont diminués. De plus, chaque groupe est attribué exclusivement à un local.

3. Pourquoi les camps de jour spécialisés sont-ils annulés en 2021?

Suite à l'annonce gouvernementale confirmant que les activités du camp de jour estival 2021 sont offertes selon les mêmes conditions qu'en 2020, une décision d'annuler les camps spécialisés permet à la Ville de concentrer son offre de service au programme régulier, soit Les Frimousses à vos trousses et le programme d'accompagnement. Dans le contexte imprévisible de la pandémie, la gestion de la capacité d'accueil du camp de jour favorise l'accessibilité et la sécurité.

4. Compte tenu de l'annulation des camps spécialisés, est-ce qu'il y aura plus de places disponibles au camp Les Frimousses?

Malheureusement non, cependant nous travaillons activement afin de planifier les camps de jour, et ce, afin d'assurer, une capacité maximale d'accueil des enfants dans un contexte sécuritaire et amusant pour les frimousses et les employés. Nous sommes confiants d'offrir un été divertissant dans le respect des consignes sanitaires émises par la Direction de la santé publique avec une capacité d'accueil au moins équivalente à l'année dernière.

5. Qui est considéré comme travailleurs de services essentiels?

Pour consulter la liste des emplois essentiels, référez-vous au site brossard.ca/camps. Notons que les enseignants et les membres du personnel scolaire ne seront pas considérés comme travailleurs essentiels puisque l'année scolaire sera terminée lorsque le camp débutera.

6. Comment fonctionneront les inscriptions?

En cette période exceptionnelle, de nouvelles modalités d'inscription ont dû être mises sur pied. Avant d'inscrire votre enfant, assurez-vous de bien prendre connaissance du nouveau processus qui se déroulera en 2 séquences.

- A. Les parents qui occupent un poste essentiel, doivent se rendre au brossard.ca/camps entre le 6 avril à 10 h et le 18 avril à minuit pour remplir le formulaire de préinscription. Chaque famille indiquera les semaines pour lesquelles elle fait la demande.
- B. Les parents devront fournir une preuve qu'ils occupent un poste considéré comme essentiel, le nom et l'âge de leur enfant ainsi que le numéro de leur carte [bciti](http://bciti.ca).
- C. La Ville contactera tous les parents inscrits à cette préinscription pour confirmation et modalités de paiement, avant le 23 avril.
- D. Le paiement pourra se faire uniquement par carte de crédit, en un seul paiement unique. Aucune transaction ne pourra être effectuée au comptoir de Services Brossard.
- E. À partir du 23 avril 18 h 30, la seconde séquence d'inscription s'amorcera et tous les parents de Brossard pourront se rendre à leur tour au brossard.ca/camps pour procéder à leur inscription.

7. Est-ce que ma préinscription garantit que mes enfants auront une place au camp de jour cet été?

Malheureusement non. Vous devez attendre que l'on vous téléphone afin de confirmer votre inscription et que l'on procède au paiement avec vous.

8. Pourquoi y a-t-il 2 séquences de préinscription?

La Ville de Brossard a décidé de prioriser les enfants de familles dont au moins un parent occupe un poste essentiel afin de leur assurer une place.

9. Pourquoi la 2^{ième} séquence d'inscription débutera le 23 avril seulement?

Nous devons avoir confirmé avec toutes les familles de la 1^{ère} séquence pour connaître le nombre exact de places disponibles pour la 2^{ième} séquence s'adressant à toutes les familles.

10. Quels seront les coûts par semaine :

Les coûts sont :

63,75 \$ / semaine

10% de rabais applicables pour le deuxième enfant;

15% de rabais applicables pour le troisième enfant.

36,50 \$ / semaine pour le service de garde

L'option du service de garde devra être choisie au moment de l'inscription et sera irrévocable.

11. Est-ce que mon enfant sera en sécurité au camp de jour?

Des mesures supplémentaires ont été instaurées depuis l'été dernier pour assurer la sécurité des jeunes et des moniteurs. Afin de respecter les consignes de la Direction de la santé publique, la Ville de Brossard s'est dotée d'une brigade. Cette brigade aura notamment pour mandat de veiller à ce que tous les participants procèdent aux lavages fréquents des mains, de désinfecter les surfaces et des locaux et de faire respecter la distanciation physique.

12. Quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité des enfants?

Les ratios moniteur-enfant sont diminués, chaque groupe est attribué exclusivement à un local et les groupes demeurent séparés. Les parents ne seront pas autorisés à accéder aux locaux avec leurs enfants. Les employés porteront en tout temps leur équipement de protection individuelle incluant le masque de procédure et la protection oculaire. Toutes les mesures seront également respectées lors des baignades sous la supervision de sauveteurs qualifiés.

13. Qu'arrivera-t-il si mon enfant ou un enfant de son site attrape la COVID-19?

Un protocole d'isolement et de désinfection, conformément aux directives de la Direction de la santé publique, sera mis en place et suivi méticuleusement.

14. Quelles seront les modalités de remboursements si ma situation familiale change et que je ne souhaite plus, ou que je ne peux plus, envoyer mon enfant au camp?

Les modalités d'annulation seront assouplies en raison de la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons. Les demandes de remboursements seront analysées à la pièce.

15. Est-ce que l'horaire du camp sera le même que les années passées?

Oui, l'horaire du camp de jour demeure le même, soit de 9 h à 16 h.

16. Est-ce que le service de garde sera maintenu?

Oui, le service de garde sera maintenu.

17. Est-ce que l'horaire du service de service de garde sera le même que les années passées?

Oui, l'horaire du service de garde demeure le même, soit de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

18. Est-ce que les sorties seront maintenues?

Non, les sorties sont annulées pour la saison 2021, mais que des activités spéciales d'animation sauront agrémenter l'expérience des campeurs.

19. Quelle est la date de début du camp de jour?

Cette année, le camp débutera le 28 juin 2021.

20. Quelle est la date de fin du camp de jour?

Cette année, le camp de jour se terminera le 20 août 2021.

21. Le nombre de semaines du programme des camps réguliers ne correspond pas au nombre de semaines de vacances d'été du calendrier scolaire, pouvez-vous m'expliquer pourquoi il n'y a pas de semaine 8 et 9?

Puisque les postes de chefs de camp, de moniteurs, et d'accompagnateurs sont des emplois étudiants, il faut tenir compte de cette réalité. Le calendrier des camps est donc basé sur la disponibilité et le calendrier scolaire des employés du camp de jour. Notez que cette année, il y aura une 8^e semaine d'animation du 16 au 20 août dans les centres communautaires seulement. Les places sont limitées et vous devez y inscrire votre enfant en même temps que vous l'inscrivez au programme de camp de jour de la Ville de Brossard. De plus, les écoles ne sont plus disponibles pour offrir une 8^e et 9^e semaine de camp, puisque le centre de service scolaire prépare la rentrée des classes.

22. Pourquoi est-ce que le camp Frimousses se termine le 20 août ?

Puisque les postes de chefs de camp, de moniteurs, et d'accompagnateurs sont des emplois étudiants, il faut tenir compte de cette réalité. Le calendrier des camps est donc basé sur la disponibilité et le calendrier scolaire des employés du camp de jour. De plus, les écoles ne sont plus disponibles pour offrir une 8^e et 9^e semaine de camp, puisque le centre de service scolaire prépare la rentrée des classes. Notez que cette année, une 8^e semaine d'animation a été ajoutée du 16 au 20 août dans les centres communautaires. Les places sont limitées et vous devez y inscrire votre enfant en même temps que vous l'inscrivez au programme de camp de jour de la Ville de Brossard.

23. Pourquoi est-ce que certaines écoles ne sont pas ouvertes en 2021?

En 2021, les sites des écoles Charles-Bruneau, Guillaume-Vignal, Ste-Claire, Samuel-de-Champlain et Marie-Victorin seront fermés en raison de travaux organisés par le centre de service scolaire. Par conséquent les locaux ne sont pas disponibles cet été.

24. Quels sont les sites de camp en 2021? :

En 2021, les sites où sera offert le camp de jour sont :

Lieux	Dates
Centre communautaire Georges-Henri-Brossard	Du 28 juin au 20 août (8 semaines)
Centre communautaire Nathalie-Croteau	
Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours	
Centre communautaire Vanier	
École Antoine-Brossard	Du 28 juin au 13 août (7 semaines)
École Lucille-Teasdale	
École Marcelle-Gauvreau	
École Rose-des-Vents	
École St-Laurent	

25. Si je ne suis pas résident de Brossard, est-ce que je peux inscrire mon enfant au camp de jour?

Malheureusement non, puisque seul le camp Les Frimousses est offert cette année et qu'il est réservé aux résidents.

26. Est-ce garanti que mes enfants seront tous inscrits au même site?

Non, lors de l'inscription, s'il reste seulement une place au site désiré, vous pourriez faire le choix d'inscription un enfant à ce site et l'autre enfant à un autre site.

27. Est-il possible que des places se libèrent d'ici la première journée de camp de jour?

Oui, une liste d'attente globale sera créée lors de l'inscription. S'il n'y a plus de place sur l'ensemble du territoire, la liste d'attente sera ouverte.

28. Qui sont les moniteurs engagés par la Ville de Brossard ?

Les moniteurs viennent de Brossard et des environs et sont âgés entre 16 et 25 ans. Ils suivent des formations sur l'animation des enfants, des cours de premiers soins, sur l'accompagnement des enfants, et plus. La Ville de Brossard s'assure que ses moniteurs aient toutes les connaissances nécessaires pour bien prendre soin de vos enfants.

29. Comment puis-je me préparer à l'inscription?

Assurez-vous que :

- Votre enfant possède un abonnement [bciti](#) loisir valide;
- Vous (parent) possédez une adresse courriel que vous utiliserez lors de l'inscription;
- La [fiche santé](#) de votre enfant est dûment complétée (obligatoire);
- Votre enfant a l'âge requis pour être inscrit au camp.

30. Je trouve le processus de préinscription difficile, qui peut m'aider?

Les agents de Services Brossard sont disponibles pour vous aider et répondre à vos questions. Vous pouvez les joindre en composant le 450 923-6311.

31. Si la carte [bciti](#) de mon enfant vient à échéance cet été, est-ce que je dois la renouveler avant l'inscription ?

Non ce n'est pas nécessaire de la renouveler tout de suite, puisque la carte [bciti](#) de votre enfant doit être valide au moment de l'inscription.

32. Puis-je inscrire mon enfant de 4 ans s'il a fait la maternelle 4 ans cette année ?

Durant l'année scolaire 2020-2021, seul une classe de maternelle 4 ans était active sur le territoire à l'école Georges-P-Vanier. L'équipe du camp de jour a contacté directement les parents de l'établissement scolaires concernés pour leur expliquer les modalités d'inscription.

33. Lors de l'inscription de mon enfant, un message indique qu'il n'a pas l'âge requis pour participer au camp qui l'intéresse, pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

L'âge pris en considération pour l'inscription aux camps réguliers est l'âge de l'enfant au 30 septembre 2020. Ce qui englobe tous les enfants du primaire.

34. Comment puis-je payer?

En 1 seul versement par carte de crédit uniquement lorsque l'on vous téléphonera pour confirmer que vos enfants ont une place au camp cet été ou via le site d'inscription en ligne.

35. Mon enfant a des besoins particuliers, est-ce que je peux l'inscrire au camp de jour de la Ville?

Certainement, le camp de jour est ouvert pour tous les types de clientèle. Les inscriptions au programme d'accompagnement doivent être approuvées au préalable par l'équipe de coordination du camp de jour. Veuillez déposer une demande auprès de Services Brossard afin qu'un membre du personnel vous fasse parvenir le formulaire à compléter pour évaluer les besoins de votre enfant. Écrivez à services@brossard.ca. Veuillez noter que des places leur sont réservées en 2021.

36. Est-ce que je dois fournir un lunch et des collations à mon enfant?

Oui, du matériel est à prévoir pour chaque journée où votre enfant va au camp de jour :

- Un sac à dos
- Un lunch froid placé dans un contenant, idéalement isotherme, avec un *ice pack*
- Une bouteille d'eau réutilisable (obligatoire)
- Des espadrilles
- Un maillot de bain, un casque de bain et une serviette
- Vêtements chauds pour jouer à l'extérieur

37. Est-ce qu'un four à micro-onde est disponible pour que mon enfant puisse réchauffer son repas?

Malheureusement, aucun four à micro-onde n'est disponible.

38. Est-ce que les enfants vont à la piscine tous les jours?

Nous encourageons la baignade tous les jours. Toutefois, nous attendons le feu vert de la Direction de la santé publique afin de planifier des sorties à la piscine cet été.

39. S'il n'y a pas de piscine au site que fréquente mon enfant, est-ce qu'il y ira quand même?

Un transport en autobus vers les piscines est prévu pour les sites où il n'y en a pas, et ce, deux fois par semaine. Toutefois, nous attendons le feu vert de la Direction de la santé publique afin de planifier des sorties à la piscine cet été. De plus, les règles de distanciation physique et les mesures sanitaires seront respectées lors du transport en autobus.

40. Est-ce que mon enfant aura la chance de se baigner au nouveau Complexe aquatique de Brossard?

Oui, nous sommes à planifier des visites sporadiques pour l'ensemble des sites de camp. Toutefois, nous attendons le feu vert de la Direction de la santé publique afin de finaliser les horaires. De plus, les règles de distanciation physique et les mesures sanitaires seront respectées lors du transport en autobus.

41. Comment puis-je m'assurer que mon enfant est en sécurité lors des sorties à la piscine?

Les piscines sont sous la supervision de sauveteurs qualifiés. De plus, tous les enfants du camp de jour doivent obligatoirement faire un test de nage lors de la première présence à la piscine pour confirmer le port ou non de veste de flottaison individuelle. De plus, les

règles de distanciation physique et les mesures sanitaires seront respectées lors des baignades.

42. Est-ce que je dois fournir une veste de flottaison à mon enfant, et comment m'assurer qu'il la portera?

Oui, la veste doit être fournie par le parent. Une mention sur la fiche médicale et un suivi avec le moniteur sont essentiels pour s'assurer que l'enfant portera sa veste. De plus, un test de nage supervisé par les sauveteurs est obligatoire pour tous les enfants des camps de jour.

43. Dois-je aviser les responsables du camp si mon enfant est absent?

Oui, il est important d'appeler au camp ou d'aviser le moniteur si votre enfant est absent. Dans le cas contraire, un appel afin de valider les absences est fait tous les matins.

44. Est-ce que je peux aller chercher mon enfant avant la fin de la journée de camp?

Oui, il faut simplement aviser le moniteur afin que celui-ci vous dise où sera votre enfant à l'heure prévue.

45. Est-ce qu'il y a un moyen de rejoindre les moniteurs du camp durant le jour?

Oui, tous les numéros des sites de camp seront disponibles dans le Frim-info.

46. Mon enfant a des allergies, est-ce que les sites sont sécuritaires?

Il est important de mentionner les allergies de votre enfant dans sa fiche santé. Si un auto-injecteur (Exemple : Épipen) est nécessaire, il est primordial de l'indiquer dans la fiche. De plus, il est important de fournir un sac de type sac banane pour que votre enfant traîne son auto-injecteur avec lui en tout temps.